



VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

La Ville de SAINT-APOLLINAIRE s'engage à soutenir les jeunes qui souhaitent se former aux métiers de l'animation afin de favoriser leur autonomie. Elle propose une aide financière pour le 1^{er} stage théorique conjointement à la réalisation du stage pratique au sein des structures d'accueil Enfance Jeunesse.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est une formation non diplômante obligatoire pour participer à l'encadrement d'enfants et de jeunes en accueils de loisirs et en séjours de vacances agréés par l'État. Il est délivré à l'issue d'une formation payante.

La commune a mis en place un dispositif de prise en charge financière de la formation Bafa. Elle fait l'avance du coût du 1^{er} stage théorique au jeune (somme versée directement à l'organisme de formation) qui s'engage à effectuer son stage pratique dans une des structures d'accueil de la commune. En contrepartie, cette somme sera prélevée de sa rémunération à l'issue du stage pratique.

Si le jeune ne réalise pas son stage pratique, lui-même ou ses parents sera/seront tout de même redevable (s), de la somme avancée par la commune, par remboursement dans un délai à fixer en fonction des ressources et charges de la famille.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Le dossier, adressé à Monsieur le Maire – 650 rue de Moirey -21850 SAINT-APOLLINAIRE, doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée à M. le Maire ;
- Une photocopie de la carte d'identité du demandeur ;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF,...) du demandeur, ou de ses parents si ce dernier réside chez eux ;
- Le présent document dûment complété, daté et signé ;
- La fiche de renseignements dûment remplie;
- L'attestation d'inscription à la « Session de Formation générale » datée, remplie et signée par l'organisme de formation ;
- Un relevé d'identité bancaire de l'organisme de Formation ;
- Un relevé d'identité bancaire et une attestation de droits à l'assurance maladie (n° sécu) / futur contrat de travail pour le stage pratique à l'ALSH

Un accusé réception du dossier sera transmis, au demandeur, dans les 15 jours

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE :

- Etre domicilié sur la commune de Saint-Apollinaire ;
- Etre âgé d'au moins 17 ans et de moins de 22 ans au moment de l'inscription à l'organisme de formation ;
- S'engager à effectuer son stage pratique rémunéré dans une structure d'accueil de Saint-Apollinaire ;
- Obtenir un avis favorable suite à l'entretien préalable de motivation.

Un entretien préalable avec un groupe d'élus et de professionnels, dont notamment les directeurs de l'Accueil de Loisirs, est prévu pour apprécier la motivation du jeune à s'engager dans les métiers de l'animation.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez prendre attache auprès de M. Thierry JURY, directeur du Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire, par téléphone au 03.80.72.99.92

Le demandeur et le(s) parent(s) de ce dernier déclarent avoir pris connaissance des conditions et modalités d'attribution de l'aide municipale.

A Saint-Apollinaire, le

Signature du demandeur :
(Précédée de la mention manuscrite
lu et approuvé »)

Signature du (des) parent(s) :
(Précédée de la mention manuscrite
lu et approuvé »)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LE DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance :/..../.....

N° tél fixe :

N° tél portable :

Adresse mail :@.....

LE (S) PARENT(S) DU DEMANDEUR

Nom (s) : Prénom (s) :

Adresse :

N° tél fixe :

N° tél portable :

Adresse mail :@.....

**AIDE MUNICIPALE AUX CANDIDATS
AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATION (BAFA)**

ATTESTATION D'INSCRIPTION

Session de formation générale

Je soussigné(e) Mme, M.

.....

Agissant en qualité de

.....

Organisme

ATTESTE QUE Mme, M.

.....

Domicilié(e)

Fait partie à ce jour de l'effectif de notre **session de formation générale** qui se déroulera du au en vue de l'obtention du BAFA, sous réserve d'acceptation du financement.

Coût du stage (hors frais d'adhésion) = €

Fait à, le,

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

SIGNATURE

PS : joindre un R.I.B. de l'organisme de formation pour le versement de l'aide.
